

# TRAVAILLER CHEZ SOI : COMMENT CONCILIER CONFINEMENT ET VIE PROFESSIONNELLE



## RAPPEL

L'agrément de l'assistant.e maternel.le est nominatif, les enfants accueillis sont sous votre responsabilité  
(Article L421-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Cela signifie que votre conjoint(e) ne devra pas se retrouver dans une situation professionnelle auprès des enfants que vous accueillez (changer la couche, donner un biberon...)



## TOUS à la maison !

En travaillant à votre domicile, vous allez devoir concilier votre rôle de professionnel.le et celui de parent.

Entre les besoins de tous, les devoirs des plus grands, le stress de chacun, le télétravail ou l'absence du conjoint ainsi que le nettoyage et les besoins de désinfection de votre logement, comment trouver un rythme répondant au mieux aux besoins de tous ?

## Que vous connaissiez ou non les enfants que vous allez accueillir durant cette période...

- Prenez le temps de (re)présenter à l'enfant et aux parents chaque membre de la famille en respectant les gestes barrières afin de rassurer chacun
- De manière préventive, limiter le contact physique entre votre famille et les enfants que vous accueillez
- Proposez à votre famille de créer un emploi du temps de la journée et de la semaine pour que chacun puisse, en fonction de son rythme et de ses besoins, se repérer dans l'organisation du temps (travail scolaire, repas, moments "famille" ...). L'absence d'école fausse les repères temporels et s'avère déstabilisant pour les enfants. Affichez-le à la vue de tous afin que chacun puisse s'y référer en cas de besoin
- Prenez le temps avec vos enfants comme avec les enfants accueillis de décrire la journée, la veille ou le matin, (en fonction de leur âge) pour les aider à visualiser et à se préparer : les temps où vous serez disponible, pour eux ou non, mais aussi l'organisation des différents espaces de la maison et leur accessibilité.

## Et le conjoint alors !?

Comme rappelé plus haut, votre conjoint.e ne pourra pas prendre en charge les enfants accueillis.

Néanmoins vous pouvez réfléchir ensemble l'organisation pratique du quotidien : préparer les repas, s'occuper de vos enfants, aider à faire les devoirs, aider au nettoyage et à la désinfection.

## La communication

est la clé d'une bonne entente et d'un soutien de taille, de la part de votre conjoint(e) et de votre famille, durant ce confinement. N'hésitez pas à verbaliser vos besoins et écoutez les leurs, soyez créatifs.ves et inventez l'organisation qui VOUS correspond !



Quelques liens utiles !

Pourquoi parler à un bébé ?  
<https://www.youtube.com/watch?v=aYpgG80FxoM>



Passer du temps de qualité en famille

<https://apprendreaeduquer.fr/confinement-activites-bien-etre-famille/>

Résoudre les problèmes pour les enfants ... et les adultes!

<https://apprendreaeduquer.fr/affiche-aider-enfants-a-resoudre-leurs-problemes-violence/>

